

avoir, pendant la paix, le temps ni les moyens de donner à ces établissemens la solidité nécessaire.

D'ailleurs ce sont les habitations de la Colonie qu'il faut défendre. Elles ne s'étendent pas au delà des rapides de Cataracouï et se terminent à cinq lieues au dessous de l'Ile aux Noix. Le resserrer pour augmenter ses forces, est un axiome d'autant plus vrai, que dans le cas dont il s'agit il ne fera rien perdre et il serait à désirer qu'on l'eut pratiqué dans la guerre que vient de soutenir le Canada.

Cependant on pourra faire des forts à Niagara, à Frontenac et à St-Frédéric, lorsque les objets plus essentiels seront remplis.

Du côté de la mer, le fleuve St-Laurent n'offre aucune défense jusqu'à Québec. L'on a dit souvent qu'il y avait des Îles ou des caps propres à barrer le cours du fleuve ; on s'est trompé, nulle forteresse au dessous de cette ville, ne pourra empêcher les vaisseaux ennemis de le remonter.

Et même à Québec et à la Pointe Lévis, quoique le fleuve n'ait à cet endroit que 600 toises de large, il faudrait pour y arrêter des vaisseaux avoir des batteries des deux côtés du fleuve ce qui est impossible, parce qu'on ne peut construire vis-à-vis Québec, aucune forteresse qui ne fut excessivement commandée. Elle ne retarderait l'ennemi, que le peu de temps dont il aurait besoin pour s'en rendre maître.

Ainsi l'on sera toujours réduit aux batteries de Québec et telles formidables qu'elles puissent être, elles n'arrêteront pas des vaisseaux qui auront le secours du vent et de la marée.

Ces inconvéniens ne doivent pas empêcher de regarder Québec comme le point de défense essentiel du Canada. On peut y construire une forteresse en état de soutenir un